

GÉNÉRALITÉS

I – Présentation de l' Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs dépend du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Graveron Sémerville / Tournedos-Bois-Hubert / Le Tilleul Lambert dont le siège social se situe à Tournedos-Bois-Hubert (27180) au 9 Rue de la Gendarmerie dans les locaux de la Mairie.

L'accueil de loisirs, agréé DDCS et déclaré à la CAF, est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans tous les mercredis ainsi que les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 à l'exception des jours fériés, des vacances de Noël et du mois d'août.

Il mets à disposition des enfants :

- Rue de la Gendarmerie :
 - 1 salle d'activités
 - Une cour fermée
 - Un réfectoire

- Sur l'école de Sepmanville (Rue des longues mesures)
 - Un dortoir
 - Une salle de motricité

- Sur la commune de Tournedos Bois hubert
 - La salle polyvalente
 - Le terrain de sport communal

Les activités peuvent selon leurs natures avoir lieu en dehors des locaux sus-cités et feront l'objet d'un avertissement préalable aux familles.

II – Présentation de l'équipe d'animation

1) La direction :

Les directions sont assurées par des animatrices qualifiées titulaires d'un BAFD ou équivalent.

Les Mercredis en période scolaire : **CAROLE MASSON**

Les Vacances scolaires : **Sylvie BUREL**

2) L'équipe pédagogique :

Conformément à la réglementation en vigueur et en fonction du nombre d'enfants accueillis, elle est composée d'animateurs/trices qualifiés, ou non , et éventuellement complétés par des stagiaires BAFA.

II – Organisation

La journée type :

- 7 h 00 - 9 h 30 : Accueil individualisé / Ateliers libres, jeux calmes
- 9 h 30 - 11 h 30 : Activités
- 11 h 30 - 11 h 55 : Rangement / Ateliers libres, intérieur ou extérieur
- 11 h 55 - 12 h 00 : Passage aux toilettes / Lavage des mains
- 12 h 00 - 12 h 45 : Repas / Lavage des mains
- 12 h 45 - 13 h 30 : Temps récréatif

Départ à la sieste pour les plus petits

- 14 h 30 - 15 h 45 : Activités encadrées pour les autres enfants
- 15 h 45 - 16 h 00 : Rangement / Passage aux toilettes / Lavage de mains
- 16 h 00 - 16 h 30 : Goûter
- 16 h 30 - 18 h 30 : Activités libres / Départs échelonnés

Les enfants sont répartis en 2 tranches d'âges (3/5 ans et 6/12 ans), ceci dans le souci de respecter le rythme de l'enfant, et de proposer des activités adaptées permettant également de concourir au bien-être de l'enfant tout en favorisant l'autonomie, dans le respect de la laïcité.

Les temps d'accueil sont réservés à des « ateliers libres » : jeux de société, dessins, puzzles, lecture, cour de récréation. Les temps de la journée sont des temps de partage, d'échange et favorisent l'intégration sociale et la vie en collectivité.

Pour le goûter, il est proposé aux enfants, au choix : pain avec des carrés de chocolat, ou confiture, ou miel, laitages (yaourt, fromage...), et fruits en fonction des livraisons de cantine.

Un projet pédagogique, mis à disposition des familles sur simple demande, est rédigé par la directrice pour chacune des périodes de vacances scolaires.

RÈGLEMENT - FONCTIONNEMENT

I – Généralités

Le SIVOS de Graveron Sémerville / Tournedos-Bois-Hubert / Le Tilleul Lambert est une collectivité intercommunale régie par un conseil syndical composé de 9 titulaires et 9 suppléants dont la gestion courante est confiée à un président suppléé par un vice-président.

Le SIVOS GTT est financé :

- à 75 % par les 3 collectivités de Graveron Sémerville / Tournedos-Bois-Hubert / Le Tilleul Lambert
- à 18 % par les familles
- à 5% par des subventions CAF
- à 2% par les communes sous convention

Notion “SIVOS/Hors SIVOS”

De par sa nature, pour être considérés comme appartenant au SIVOS GTT, les enfants doivent être scolarisés sur l'une des 3 écoles du groupement. Tous les enfants scolarisés hors du groupement sont considérés hors SIVOS.

II – Inscriptions

Pour prétendre à l'accès de l'accueil de loisirs, les familles doivent impérativement être en conformité administrative ce qui signifie d'avoir retourné un dossier d'inscription complet et à jour par enfant.

Un dossier est considéré comme complet lorsqu'il est composé de la fiche d'inscription, de la fiche sanitaire de liaison, des informations sur la vaccination et d'une attestation d'assurance pour les activités extrascolaires.

Avant chaque période (mercredis et vacances) et conformément au planning défini, un formulaire d'inscription en ligne est communiqué aux familles pour qu'elles puissent procéder à une inscription par enfant. Toutes demandes par SMS, Mail ou à l'oral ne seront pas prises en compte.

Le formulaire d'inscription est accessible sur une période d'environ 15 jours à 3 semaines et est clôturé par une commission d'attribution des places planifiée environ 2 semaines avant le début de la prise en charge des enfants.

La commission a pour objectif d'étudier toutes les demandes et de valider les inscriptions. Elle s'assure d'attribuer les places disponibles selon les critères prioritaires suivants :

Priorité 1 : Familles appartenant au SIVOS GTT

Priorité 2 : Familles Hors SIVOS domiciliées dans des communes sous convention avec le SIVOS GTT

Priorité 3 : Familles Hors SIVOS domiciliées dans des communes sans convention avec le SIVOS GTT

En cas d'atteinte de la limite de place, des arbitrages complémentaires peuvent être appliqués comme :

- Familles monoparentales, assiduité de fréquentation, être à jour dans le paiement des factures.

Les familles non retenues sont placées sur liste d'attente et seront prévenues dans les meilleurs délais en cas de désistement.

III – Annulation

Les annulations d'inscriptions sont possibles à la seule condition de parvenir au minimum 4 jours ouvrés avant l'absence sous peine de facturation *soit par exemple le jeudi pour le mercredi suivant*.

Passé ce délai, en cas d'absence, un justificatif médical sera demandé pour prétendre à l'annulation de la facturation.

Pour être considérée comme valide, une confirmation de la réception de la demande d'annulation doit être réceptionnée par la famille.

IV – Facturation

Les enfants sont accueillis à la journée et la facturation est réalisée sous forme d'un forfait journalier qui comprend le repas et le goûter.

Le tarif appliqué tient compte de l'appartenance au SIVOS GTT ou non ainsi que du Quotient Familial des familles selon un barème défini avec la CAF.

Lors de l'inscription, il sera demandé aux familles de s'acquitter d'une cotisation annuelle dégressive selon le nombre d'enfants inscrits. Les tarifs et détails de la facturation sont disponibles sur demande. (Voix Annexe)

Les factures sont à régler auprès de la trésorerie du Neubourg par Carte bancaire, CESU papier, chèques et/ou espèces.

Afin d'optimiser les procédures de recouvrement, la trésorerie du Neubourg utilisera désormais la **phase comminatoire** sur tous ses budgets : le recouvrement du titre non payé sera confié à un huissier de justice à l'issu d'un délai de 45 jours laissé au débiteur pour régler sa dette.

ANNEXE

TARIFS SIVOS 2021/2022

7h à 18h30 TARIFS Centre de Loisirs selon Quotient Familial (QF) mercredi et vacances avec repas et goûter Cotisation annuelle 1er enfant : 8€ Cotisation annuelle 2eme enfant : 6€ Cotisation annuelle 3eme et + : 5€		7h à 8h40 TARIFS Garderie MATIN selon quotient familial (QF)	
QF	Tarifs	QF	Tarifs
inférieur à 300€	4,20 €	inférieur à 300€	0,45 €
de 301€ à 500€	6,30 €	de 301€ à 500€	0,70 €
de 501€ à 700€	8,40 €	de 501€ à 700€	0,90 €
de 701€ à 900€	10,50 €	de 701€ à 900€	1,10 €
de 901€ à 1100€	12,60 €	de 901€ à 1100€	1,30 €
de 1101€ à 1300€	14,70 €	de 1101€ à 1300€	1,50 €
de 1301€ à 1500€	16,80 €	de 1301€ à 1500€	1,60 €
de 150€ et plus	18,00 €	de 150€ et plus	1,90 €
		16h10 à 18h30 TARIFS Garderie SOIR avec goûter selon quotient familial (QF)	
		QF	Tarifs
		inférieur à 300€	0,70 €
		de 301€ à 500€	1,00 €
		de 501€ à 700€	1,30 €
		de 701€ à 900€	1,60 €
		de 901€ à 1100€	1,90 €
		de 1101€ à 1300€	2,20 €
		de 1301€ à 1500€	2,50 €
		de 150€ et plus	2,80 €

TARIFS HORS SIVOS

7h à 18h30 TARIFS Centre de Loisirs selon Quotient Familial (QF) mercredi et vacances avec repas et goûter Cotisation annuelle 1er enfant : 10€ Cotisation annuelle 2eme enfant : 8€ Cotisation annuelle 3eme et + : 7€	
QF	Tarifs/enfant
inférieur à 300€	5,20 €
de 301€ à 500€	7,30 €
de 501€ à 700€	9,40 €
de 701€ à 900€	11,50 €
de 901€ à 1100€	13,60 €
de 1101€ à 1300€	15,70 €
de 1301€ à 1500€	17,80 €
de 1500€ et plus	19,00 €

L'inscription aux sorties et certaines activités sera susceptible d'engager une participation complémentaire.